

LEASING SOCIAL - MES DÉMARCHES

Fiche pratique **1** - Comment s'inscrire au dispositif ?

Pour intégrer le dispositif d'aide, le professionnel de l'automobile, diffuseur des contrats de location éligibles à l'aide, doit s'inscrire. Il s'agit d'un préalable obligatoire pour pouvoir effectuer l'avance de l'aide aux particuliers.

1 Pourquoi est-il obligatoire de s'inscrire ?

La démarche d'inscription au dispositif permet de définir les rôles et engagements du professionnel de l'automobile. Notamment :

- Les modalités d'attribution et de vérification des conditions d'éligibilité à l'aide ;
- Les modalités de demande de paiement, en remboursement des avances consenties aux particuliers par le professionnel inscrit ;
- Les engagements du professionnel à répondre favorablement aux contrôles mis en place par l'ASP ;
- L'information sur les risques et sanctions applicables en cas de non- respect des engagements et/ou de fraude.

 Même s'il dispose déjà d'une convention avec l'ASP dans le cadre du dispositif Bonus, le professionnel de l'automobile effectue obligatoirement une demande d'inscription pour intégrer le dispositif Leasing social.

2 Comment déposer ma demande d'inscription ?



La demande d'inscription est entièrement dématérialisée. Le professionnel de l'automobile effectue sa demande d'inscription sur le **portail PUMA**.



Lien d'accès pour déposer ma demande d'inscription :

<https://puma.asp-public.fr/puma/aide/enrolementleasingsocial2025>



3 Qui dépose ma demande d'inscription ?



La demande d'inscription est réalisée par une personne physique autorisée à déposer pour le compte de la personne morale (représentant légal ou personne désignée)



La demande d'inscription est effectuée par établissement, soit par SIRET.

La demande d'inscription suit les étapes suivantes :

1. La connexion :

Le dépôt d'une demande nécessite une première étape de connexion.

En tant que personne morale, la création d'un compte via **ASP Connect** est à privilégier.

2. Les informations à saisir :

- L'identité du professionnel de l'automobile au niveau de son SIRET ;
- Les coordonnées bancaires de l'établissement qui dépose la demande d'inscription ;
- Le ou les numéro(s) de convention(s)¹ justifiant de ses liens avec le (ou les) loueurs conventionnés avec l'ADEME. Cette information est facultative au moment de la demande d'inscription ;
- Les informations concernant les utilisateurs et les personnes à habilitier au portail Extranet.
A noter : il est demandé la saisie d'au moins un utilisateur.

¹ Les conventions ADEME-Loueurs disposent toutes d'une référence. Le professionnel de l'automobile, qui collabore avec plusieurs loueurs, pourra renseigner ces références dans la demande d'inscription

Fiche pratique **1** - Comment s'inscrire au dispositif ?

4 Quels sont les documents que je dois préparer pour effectuer ma demande d'inscription ?

Une seule pièce est obligatoire pour le dépôt de la demande d'inscription ; d'autres sont optionnelles selon les situations :

-  Pièce obligatoire : le pouvoir de représentation de la personne physique à déposer la demande au titre de la personne morale
-  Pièces optionnelles :
 - La pièce d'identité, si le demandeur crée un compte PUMA via ASPConnect.
 - L'autorisation de versement des aides à un établissement tiers
 - Une attestation bancaire, le cas échéant.

5 Comment saurais-je que ma demande d'inscription est acceptée ?

Suite à l'analyse de votre demande d'inscription, l'ASP vous adressera, par courriel, soit une décision de rejet motivée, soit une décision d'acceptation d'inscription qui reprend l'ensemble des engagements relatifs au dispositif.

6 Comment recevrai-je mes informations d'accès au portail Extranet pour effectuer mes déclarations à la commande et mes demandes de remboursement ?

Un mail contenant les informations d'accès sont transmises par mail par l'ASP.

7 Comment déposer une modification d'un inscription déjà validé ?

Si vous détenez une décision d'inscription et que vous souhaitez corriger des données, vous pouvez faire une demande de modification de la décision d'inscription .

Lien d'accès au formulaire de demande de modification : <https://puma.asp-public.fr/puma/aide/modificationleasingsocial2025>

Les modifications peuvent porter sur :

- un changement des habilitations ;
- un changement des données liées à l'entreprise comme l'IBAN ;
- une demande de résiliation d'inscription.

 Un mail de confirmation prenant en compte les modifications sera transmis.

 Attention : si la modification concerne un changement de SIRET, il est impératif de faire une nouvelle demande d'inscription.

Autres ressources utiles :

- Infographie PUMA
- Pas à pas du portail de demande PUMA
- Modèle de pouvoir de représentation de la personne morale
- Modèle de mandat de versement